



23 mars 2018

ÉDITO

© Sénat, dir. communication



Quelle représentation souhaitons-nous ?

Le gouvernement a la volonté de réformer, de réformer vite pour mettre en place ce qui lui semble être les conditions nécessaires pour engager le pays sur la voie du redressement.

Ce sentiment est louable mais il ne faut pas confondre vitesse et précipitation. Certes, les points forts et les points faibles de notre économie, de notre territorialité, de la représentation nationale ont été cernés. A titre d'exemple, il est évident que la SNCF, pour faire face à l'ouverture des lignes à la concurrence, doit entreprendre une réforme profonde. La même évidence se retrouve pour notre agriculture. Lors de mes rencontres avec les femmes agricultrices et à l'occasion de mon passage au salon de l'agriculture, j'ai pu mesurer à la fois l'immense fierté d'exercer leur métier et le désarroi, voire l'angoisse, d'être confinés dans un système qui ne leur permet pas d'assurer leur subsistance.

Pour modifier l'indispensable, il faut nécessairement sortir d'une logique d'affrontement, qui a trop souvent prévalu, au profit d'une logique de négociation. Cette évolution ne peut se faire que s'il y a

aussi de la part de l'État une forte volonté d'écoute et de prise en compte des demandes légitimes. C'est à ce prix, à cet effort bilatéral, que nous aurons une représentation sociale efficace, respectée et positive.

Nous allons entamer l'étude des textes portant sur les réformes constitutionnelles envisagées, particulièrement la modernisation du Parlement et la Justice. Concernant le Parlement, chacun a pu lire dans la presse les propositions concernant la réduction du nombre de parlementaires, le nombre de mandats consécutifs et l'introduction d'une dose de proportionnelle dans les élections législatives. De même, chacun a pu entendre ou lire les réactions des différents partis politiques sur le sujet. Nous sommes tous conscients que des réformes doivent être entreprises, mais pas n'importe quoi, pas n'importe comment. Il en va de la qualité de notre représentation parlementaire, sa pluralité et sa valeur ne peuvent être sacrifiées pour satisfaire aux critiques d'une médiatisation souvent folklorique. Une réduction drastique du nombre de parlementaires conduirait à une représentation monolithique et un renforcement d'une conception jacobine du pouvoir, empêcherait les élus de représenter efficacement les territoires et de porter leur voix dans les assemblées. Sommes-nous prêts à affronter les conséquences possibles ?

Nous comprenons bien l'attention avec laquelle nous, les parlementaires, devons examiner les textes proposés et la responsabilité qui nous incombera pour adopter les règles de gestion future de notre démocratie. Ou la responsabilité des français si le Président de la République s'oriente vers un référendum...

Quelle représentation souhaitons-nous ? Nous aurons sans doute la représentation que nous méritons.

ACTUALITÉ

Oui au maintien du TGI des Sables d'Olonne

© DR



Je soutiens le mouvement de protestation des magistrats, greffiers et avocats contre la suppression du tribunal d'instance des Sables d'Olonne et le transfert de plusieurs compétences du tribunal de grande instance des Sables d'Olonne.

Avec mes collègues députés et les maires des trois communes, nous avons sollicité un entretien avec la garde des Sceaux afin de porter la voix du service public et celle des justiciables.

LIRE LA SUITE

La Vendée s'expose au Salon de l'Agriculture

© DR



Comme chaque année, j'ai visité la plus grande ferme de France : le Salon International de l'Agriculture. La Vendée y avait une place de choix au sein du hall 1, réservé aux races, grâce au mouton de Vendée.

LIRE LA SUITE

Réserviste citoyenne, au service de la Nation

© DR



Le 26 janvier, j'ai reçu le certificat d'agrément dans la réserve citoyenne, à titre de collaborateur bénévole du service public, des mains du lieutenant-colonel Frédéric Aubriot.

LIRE LA SUITE

NDDL : vers la fin des turbulences ?

© DR



Le premier ministre Édouard Philippe a reçu, le 9 janvier, une délégation d'élus vendéens dans le cadre des réflexions relatives à l'aéroport Notre-Dame-des-Landes.

LIRE LA SUITE

EN DIRECT DE L'HÉMICYCLE

Revoir la copie Admission Post-Bac

© Olivier Got



Le 8 mars, la loi relative à l'orientation et à la réussite des étudiants était promulguée et officialisait ainsi la procédure ParcoursSup. Il est probable que l'adoption de ce dispositif ne résoudra pas tous les problèmes des bacheliers pour l'accès aux études supérieures mais ParcoursSup permet a minima de corriger l'ineptie de la plateforme Admission Post-Bac (APB) qu'est le tirage au sort.

LIRE LA SUITE

Protéger la liberté d'enseignement

© DR



J'ai été rapporteure de la proposition de loi, rédigée par ma collègue Françoise Gatel, « Mieux encadrer le régime d'ouverture des établissements privés hors contrat ».

Ce texte n'a pas l'ambition de restreindre la liberté fondamentale d'enseigner, à faire front contre le développement des écoles privées hors contrat. Partant du constat qu'il est plus simple d'ouvrir que de fermer une école, la PPL Gatel se veut avant tout être un outil législatif au service des autorités pour éviter certaines dérives minoritaires mais constatées.

LIRE LA SUITE

Le trait de côte recule, le gouvernement aussi

© Le Marin



La proposition de loi « Développement durable des territoires littoraux » a occupé les débats dans l'hémicycle ce mardi 30 janvier.

Je suis intervenue en tant que chef de file du groupe Union Centriste pour soutenir cette proposition car, tout en préservant le caractère essentiel de la loi Littoral, elle propose des aménagements attendus du fait du recul du trait de côte.

LIRE LA SUITE

DÉLÉGATION AUX DROITS DES FEMMES

Écouter pour légiférer

© Sénat, dir. communication



La délégation aux droits des femmes poursuit ses auditions sur le thème des violences faites aux femmes. Par ces rencontres et ces échanges avec des femmes et des hommes concernés par la problématique, nous contribuons au prochain projet de loi de lutte contre les violences sexuelles et sexistes.

Au cours du 1er trimestre 2018, la DDF a auditionné :

- Sandrine Rousseau, présidente de l'association Parler,
- Emmanuelle Piet, présidente du Collectif féministe contre le viol,
- Élisabeth Moiron-Braud, secrétaire générale de la Mission interministérielle pour la protection des femmes victimes de violences et la lutte contre la traite des êtres humains, sur la Mission de consensus
- Dominique Dominique Guillen-Isenmann, présidente de la Fédération

Nationale Solidarité femmes,

- Françoise Brié, directrice générale de la Fédération Nationale Solidarité Femmes
- Josette Gonzales, avocat,
- Jacques Toubon, Défenseur des Droits,
- Marilyn Baldeck, déléguée générale de l'Association européenne contre les violences faites aux femmes au travail,
- Raphaëlle Manière, vice-présidente de la délégation aux droits des femmes du CESE
- Dominique Rivière, co-rapporteur de Combattre les violences faites aux femmes dans les outre-mer (CESE),
- Ernestine Renai, co-rapporteuse de Combattre les violences faites aux femmes dans les outre-mer (CESE),
- François Molins, procureur de la République
- Christelle Hamel, chercheuse à l'INED, sur les statistiques de violences faites aux femmes
- Sandrine DAUPHIN, directrice de projet Virage Dom,
- Stéphanie CONDON, responsable de l'enquête Virage Dom (INED), sur l'étude Virage en outre-mer (violences faites aux femmes),
- Pierre FOLDÈS, urologue,
- Frédérique MARTZ, co-fondatrice et directrice de Women Safe Institut de Saint-Germain-en-Laye,

L'ensemble des interventions est disponible sur le site du Sénat.

LIRE LA SUITE

Journée des Droits de la Femme

© Public Sénat



Le 8 mars est une journée particulière pour la présidente à la délégation aux droits des femmes. J'ai reçu des femmes élues au Sénat pour évoquer la place de la femme dans la politique. Les questions au gouvernement ont également fait une place de choix à l'égalité des chances entre les femmes et les hommes, grande cause nationale du quinquennat.

LIRE LA SUITE

Visite de l'institut Women Safe

© DR



Le 5 février, la délégation aux Droits des Femmes a visité le Women Safe - Institut en santé génésique, basé à Saint-Germain-en-Laye. Cet établissement est un centre pionnier qui, depuis quatre ans, offre un lieu d'accueil aux femmes victimes de violences, plus particulièrement de mutilations génitales féminines.

LIRE LA SUITE

EN VENDÉE

Les Vendéennes ont du talent

© DR



J'ai l'honneur d'être la marraine de « Vendéenne de talent », le trophée de promotion de l'entrepreneuriat au féminin. Jeudi 8 mars, 3 prix de 2 000 € ont été décernés dans les catégories jeunesse, innovation et audace.

LIRE LA SUITE

Visite de France Naissain & Vendée Naissain

© France Naissain



Lundi 26 février, j'ai visité le site du leader européen en fourniture de naissains d'huîtres creuses sélectionnées diploïdes et triploïdes. La société est constituée de deux entités distinctes : Vendée Naissain pour la partie production et France Naissain pour la partie distribution. France Naissain réalise 25% du CA à l'export. Si l'exportation ne pose pas de problème au sein de l'Union Européenne, il en est tout autre à l'extérieur du continent. L'activité liée aux zones humides a été également évoquée durant cette matinée iodée.

LIRE LA SUITE

Visite de l'usine Michelin La Roche-sur-Yon

© DR



Vendredi 16 février, je me suis rendue sur le site yonnais du fabricant français de pneumatique. Cette unité industrielle est le dernier atelier spécialisé dans les pneus à destination des poids-lourds en France. Michelin a récemment revu le programme d'investissement sur ce site. La concurrence déloyale et le forcing des fabricants asiatiques déstabilisent le marché.

LIRE LA SUITE

Portes ouvertes de l'établissement BTP CFA Vendée

© DR



J'ai visité l'établissement BTP CFA Vendée (anciennement Aforbat) de la Roche-sur-Yon à l'occasion des récentes portes ouvertes, le 10 février 2018. Deux centres de formation présents sur ce site : Aforbat et Esfora. Avec les directeurs Loïc Péron et Christian Verne, j'ai pu constater les nombreuses formations dispensées, du CAP au bac+2, pour un accompagnement personnalisé des jeunes. Depuis que je suis sénatrice et en tant que membre de la délégation aux entreprises, je défends l'apprentissage comme une voie de réussite, synonyme d'accès à l'emploi.

LIRE LA SUITE

Inauguration du Thor'Espace de Thorigny

© DR



Samedi 27 janvier, Thorigny inaugurerait de nouvelles infrastructures que la démographie croissante dans la commune imposait au conseil municipal : l'agrandissement de la cantine scolaire et la rénovation de la salle polyvalente en deux espaces distincts (salle de spectacle et salle de réception).

J'ai contribué à la réalisation de ces travaux en accordant la somme de 10 000 € par le biais de la réserve parlementaire.

LIRE LA SUITE

CONTACTS

AU SÉNAT

Tél : 01 42 34 29 11
a.billon@senat.fr

EN VENDÉE

Résidence Clémenceau
125 boulevard Aristide Briand 85000 La Roche-sur-Yon
Tél. : 02 51 36 16 99
a.billon-senat@orange.fr
Christa BLAIN | Tél. : 06 31 74 05 61
Dominique JAOUEN | Tél. : 07 72 22 80 51

annickbillon.fr



unioncentriste-senat.fr

